

## Clermont-l'Hérault

# Sécuriser le chemin vers l'emploi des personnes en situation de handicap

Le Club Motiv'Action (CMA) s'installe dans les locaux du CCAS pour accompagner les personnes confrontées à des problématiques de santé limitantes. Une permanence ouverte tous les mercredis après-midi.

### Une expérience en Cœur d'Hérault

« Suivant les principes de la recherche et développement, nous avons pris le parti d'expérimenter dans un premier temps le club sur la Métropole de Montpellier et sur les communautés de communes du Clermontois, du Lodévois et Larzac et du Grand Orb », précise Adrien Jourjon, chef de projet CMA, APSH34. Une bonne nouvelle pour les personnes de 16 à 67 ans du Cœur d'Hérault confrontées à des problématiques limitantes.

Elles vont pouvoir bénéficier du nouveau dispositif porté par l'Association pour les personnes en situation de handicap (APSH34), en collaboration avec l'Association de prévention spécialisée de l'Hérault (APSH34) et Cap'A'Cité et soutenu par la Métropole de Montpellier.

Un projet retenu, lors de l'appel à projets porté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et opéré par le Groupe Caisse des dépôts.

Le concept : proposer un service d'accompagnement de proximité vers et dans la mise en activité aux personnes en si-



L'équipe du Club Motiv'action tiendra une permanence tous les mercredis après-midi au CCAS de Clermont.

tuation de handicap « avec ou sans reconnaissance administrative, reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) », tient à préciser Adrien Jourjon.

### Aller à la rencontre de chaque personne

Cet accompagnement qui se veut innovant est illustré par la volonté de l'équipe du Club Motiv'Action d'offrir à chacun la possibilité de devenir acteur de sa vie en adéquation avec ses contraintes personnelles ou de santé. « La logique poursuivie étant celle du rétablissement so-

cioprofessionnel ; il sera donc proposé de mettre rapidement en action chaque personne accompagnée selon son ambition et ses aptitudes personnelles, avec ses problèmes médico-sociaux traités en parallèle », détaille Adrien Jourjon.

C'est donc un concept basé sur l'échange et l'engagement dans une démarche véritablement citoyenne, humaine et respectueuse que propose le Club Motiv'Action.

Pour Adrien Jourjon, il s'agit « d'accompagner les personnes présentant un trouble de santé limitant, de manière proactive

et non discriminante, c'est-à-dire, aller à leur rencontre et leur proposer un soutien global et personnalisé, même sans reconnaissance administrative du handicap préalable ». L'occasion pour les personnes concernées de bénéficier d'une prise en compte de leurs particularités et trouver l'équilibre entre bien-être, inclusion et liberté.

> Contact et information. Accueil : 04 48 20 48 20. Ligne directe : 07 88 26 46 65  
<https://www.aphsh34.org/>

Christine Segarra